

La Présidente

DG/LP/MHB-16004862
Affaire suivie par : Laurent PROBST
Mail : secretariatdg@stif.info

Monsieur Guillaume PEPY
Président de la SNCF
2, Place aux Etoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX
CRT ILE-DE-FRANCE PARIS NORD

Monsieur le Président, *Guillaume PEPY*,

Depuis de nombreuses années, le RER C est confronté à un niveau de qualité de service très inférieur aux standards et à ceux des autres lignes du fait notamment de la non fiabilité du réseau. De très grands chantiers de régénération sont engagés qui perturbent l'exploitation de la ligne.

Les personnels de SNCF Réseau et de SNCF Mobilité ne ménagent pas leurs efforts mais à défaut d'une coordination de qualité entre les différentes entités de la SNCF intervenant sur la ligne et malgré les nombreux travaux, les résultats de qualité de service obtenus ne sont pas bons : les horaires qui changent tout le temps, des trains supprimés ou sans arrêt, et en définitive des conditions de voyage de plus en plus difficiles pour les usagers.

Les derniers besoins d'interventions déclarés confirment ce constat. La SNCF a annoncé que le plan de transport du RER C serait à nouveau perturbé jusqu'à fin novembre, avec la suppression de trains et des horaires modifiés, et ce après à peine quelques semaines de préavis.

Alors que le tronçon central du RER C est fermé au public tous les étés depuis déjà 21 ans, ces perturbations imprévisibles ne sont pas comprises par les usagers. La situation devient inacceptable.

Les travaux indispensables au bon fonctionnement du RER C doivent être rigoureusement programmés, ce qui permettra de mieux apprécier et anticiper les conséquences pour les voyageurs. Ces conditions doivent permettre une meilleure stabilité des horaires.

A court terme, plusieurs initiatives doivent être mises en œuvre :

- le STIF demande à SNCF que le programme de travaux sur les infrastructures soit défini au moins trois ans à l'avance et partagé avec les usagers.
- le STIF demande qu'un comité de ligne soit organisé au plus vite pour partager les perturbations potentielles et les solutions éventuelles avec les élus et les associations d'usagers. Ce comité de ligne devra réunir des représentants de l'ensemble des entités opérationnelles du groupe SNCF intervenant sur la ligne.
- Enfin, le STIF proposera, en lien avec SNCF Mobilité, de mettre en place une application spécifique au RER C pour informer au mieux et en temps réel les voyageurs sur les travaux, sur les horaires et sur les plans de substitution en cas de perturbation.

- le plan de transport de la ligne C n'a pas évolué depuis 10 ans, il est devenu inadapté à la situation vécue sur le terrain. On ne peut plus se contenter d'adapter en permanence un plan de transport nominal dans de mauvaises conditions et au dernier moment. Il faut travailler sur un nouveau plan de transport. Le STIF demande donc à SNCF Mobilité d'imaginer, en lien avec les territoires, une recomposition de l'offre du RER C visant à proposer une offre plus simple, plus stable dans le temps (donc moins soumise aux impacts des travaux qui seront réalisés), en proposant une meilleure qualité de service.

L'élaboration de cette recomposition d'offre commencerait dès fin 2016 et aurait pour objectif d'aboutir à une nouvelle grille horaire mise en œuvre le plus tôt possible et au plus tard au 1^{er} janvier 2020.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Bonne nuit



Valérie PÉCRESSE

